Province de Québec
MRC d'Acton
Municipalité du Village de Roxton Falls

AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Province de Québec
MRC d'Acton
Municipalité du Village de Roxton Falls

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le 17 août 2021

Chers élus,

AVIS SPÉCIAL, vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une session extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. Jean-Marie Laplante, maire et Mme Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour être tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 26, rue du Marché, le lundi 23 août 2021 À 18H30.

Le lundi 23 août 2021 à 18h30;

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Aménagement d'une piste multifonctionnelle sur la rue du Marché : résultats de l'appel d'offres
2. Lot # 5 507 088 : retrait de l'offre déposée par M. Gilles Gagné et Mme Francine Cloutier
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Roxton Falls ce 17e jour du mois d'août 2021.

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Je certifie avoir signifié l'avis de convocation relativement à la tenue d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Roxton Falls, prévue le 23 août 2021 à 18h30, à la salle du conseil située au 26, rue du Marché à Roxton Falls.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17e jour du mois d'août 2021.

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAODINAIRE DU 23 AOÛT 2021 À 18H30
Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls

À laquelle sont présents

Le Maire : M. Jean-Marie Laplante
Les conseillers : M. Daniel Roy
M. Marcel Bonneau
M. Michel Massé
Mme Lynda Cusson
Mme Mélanie Valois

Est absent : Mme Marie-Eve Massé
Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.
Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

203-08-2021 Aménagement d'une piste multifonctionnelle sur la rue du Marché : résultats de l'appel d'offres

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour l'aménagement d'une piste multifonctionnelle sur la rue du Marché, ont été ouvertes publiquement le 12 août 2021, dans l'ordre de réception comme suit :

Entrepreneur	Montant de la soumission déposée, incluant les taxes
Lambert et Grenier Inc.	555 184.38$
Excavation A.R. Valois Inc.	534 345.21$
Huard Excavation Inc.	439 343.34$
Skava Excavation (9288-2000 Québec Inc.)	492 093.00$
Eurovia Québec Construction Inc.	516 656.15$
Gestimaction Inc.	534 863.47$

CONSIDÉRANT QUE l'analyse de la conformité a été complétée et que la plus basse soumission déposée par Huard Excavation Inc., au montant de 439 343.34$ taxes incluses est conforme aux documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt prévoyant le financement de ces travaux a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et que la confirmation écrite d'une aide financière de 200 000$, provenant également du Ministère des Affaires municipales dans le cadre du fonds Régions et Ruralité-Volet soutien au rayonnement des régions, est à venir sous peu;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat d'aménagement d'une piste multifonctionnelle sur la rue du Marché à Huard Excavation Inc., au montant de 439 343.34$ taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres et de la soumission déposée.
Que le maire, Monsieur Jean-Marie Laplante, ou en son absence, la mairesse suppléante, Madame Marie-Eve Massé et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Julie Gagné, ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Angèle Beauchemin, soient par la présente résolution autorisés à signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

204-08-2021 Lot # 5 507 088 : retrait de l'offre déposée par M. Gilles Gagné et Mme Francine Cloutier

CONSIDÉRANT QUE M. Gilles Gagné et Mme Francine Cloutier ont déposé une offre d'achat concernant le lot #5 507 088 qui a été acceptée par la Municipalité en date du 2 août 2021;

CONSIDÉRANT QUE M. Gagné et Mme Cloutier ont fait part verbalement par téléphone de leur volonté de résilier l'offre d'achat déposée, en comprenant qu'ils vont perdre le 1 000$ déposé à titre de dépôt de garantie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de procéder à la résiliation de l'offre d'achat déposée par M. Gilles Gagné et Mme Francine Cloutier, concernant le lot # 5 507 088.
Que le maire et la directrice générale soient par la présente résolution autorisés à signer tout document visant à donner plein effet à la présente résolution.
Que le lot soit remis en vente dès qu'une confirmation écrite aura été reçue déposée, confirmant l'intention de M. Gagné et Mme Cloutier.

Adoptée

Période de questions
Aucune personne n'assiste à la réunion.

205-08-2021 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mélanie Valois
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 19h00.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante Maire	Julie Gagné, gma Directrice générale et Secrétaire-trésorière